Bulletin de situation hydrologique n°4
30 juin 2021

Bassin de la Dordogne

Etat des débits des cours d'eau et des restrictions

Bassin	Cours d'eau	19/06/21	24/06/21	29/06/21			Commentaires
Dordogne	Melve						
	Marcillande						
	Relinquière						
	Tournefeuille						
	Céou, Bléou, Ourajoux						Sous condition du tour d'eau en annexe de l'arrêté
	Sourdoire						
	Tourmente						
	Mamoul						
	Ouysse, Alzou et Aynac						
	Borrèze						
	Bave						
	Tolerme						
	Cère						
	Dordogne						

Avec les fortes précipitations de ces derniers jours, les débits sont remontés et laissent présager de plusieurs jours sans besoin de s'alarmer.

Toutes les restrictions d'usage ont donc été annulées entre le 24 et le 29 juin.

Débits des cours d'eau et restrictions - Vallée de la Dordogne

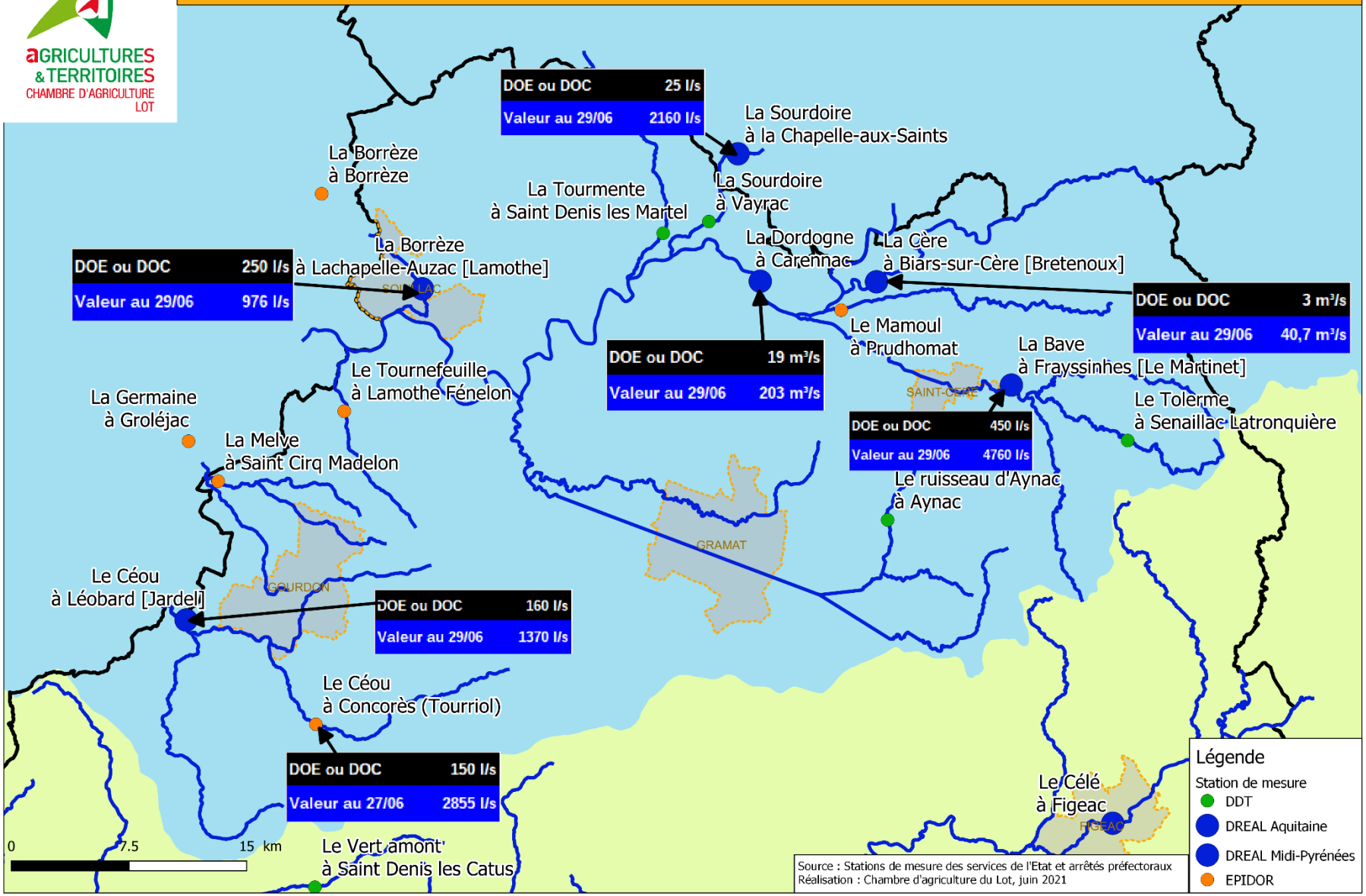

DOE ou DOC = Le Débit Objectif Etiage ou le Débit Objectif Complémentaire est le débit au-dessus duquel tous les usages peuvent être assurés au regard de la ressource disponible

DA = Le Débit d'Alerte est le premier seuil de fixation de limitations d'usage. P**our l'irrigation, les prélèvements sont réduits de 30 %.**

DAR = Le Débit d'Alerte Renforcée est le second seuil de fixation de limitations d'usage plus strictes. **Pour l'irrigation, les prélèvements sont réduits de 50 %.**

DCR = Le Débit de Crise est *l*e débit de référence au-dessous duquel seuls les exigences de la sante, de la salubrité publique, de la sécurité civile, de l'alimentation en eau potable et les besoins des milieux naturels peuvent être satisfaits. **L'irrigation est interdite sauf cas des cultures dérogatoires.**

Limitations d'usage

Seules quelques vigilances demeurent mais sans restrictions.

Etat de la pluviométrie

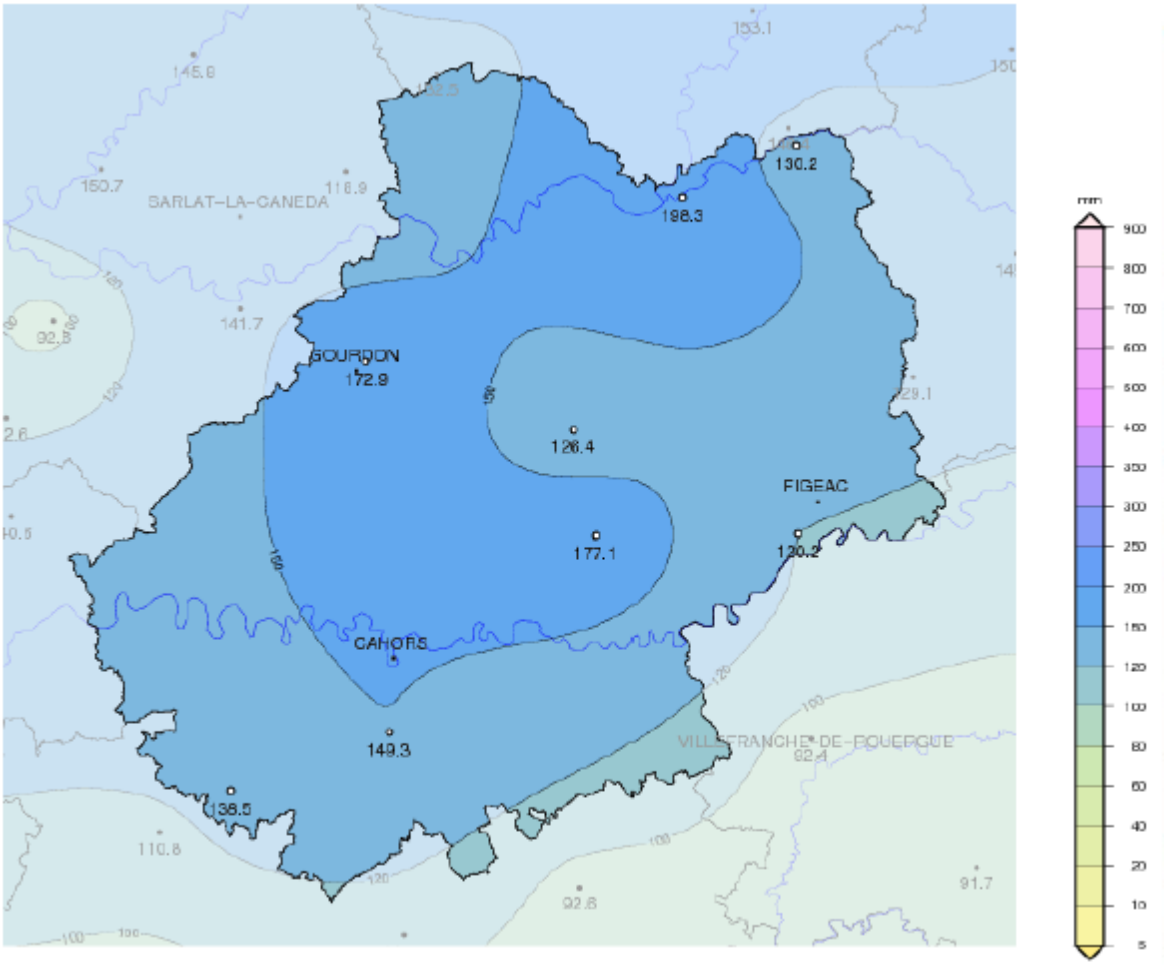

Le cumul partiel des pluies du mois de juin varie de 120mm à l'Est du département à 170mm à l'Ouest, localement près de 200mm à Bretenoux et 130mm à Comiac.
Le rapport à la normale (1981-2010) est de 140% à 180% à l'Est et Nord-Est et plus de 200% ailleurs (même plus de 3 fois supérieur à Bretenoux !).

Source : Météo France

Etat de remplissage des lacs et éclusés

Données des principales retenues du bassin versant de la Dordogne :

Retenue	Date	Volume maximal	Côte	Taux de remplissage
Saint Etienne de Cantales (Cère)	24/06	133,5 Mm3	514,46 m NGF	87%
Enchanet (Maronne)	24/06	92,7 Mm3	429,05 m NGF	85%
L'Aigle (Dordogne)	24/06	161,2 Mm3	337,3 m NGF	80%
Bort les Orgues (Dordogne)	24/06	408,4 Mm3	533,21 m NGF	77%

Les taux de remplissage sont d'un très bon niveau à ce stade de la saison.

Rédigé avec le soutien financier de :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

GRAND SUD-OUEST
AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Liberté
Égalité
Fraternité

Directeur de la publication :M. Christophe CANAL, Président de la Chambre d'Agriculture du Lot

Reproduction partielle interdite

Ce bulletin de suivi hydrologique a été réalisé par Benjamin CAMPECH, conseiller en gestion de l'eau de la Chambre d'Agriculture du Lot, dans le cadre d'une démarche mutualisée des Chambres d'agriculture d'Occitanie

Contact : 05 65 23 22 81 - Email : b.campech@lot.chambagri.fr

Vous pouvez consulter ce bulletin sur notre site internet :
lot.chambre-agriculture.fr

OPE.COS.ENR n°907- 12/07/2019